# *DISCOURS DE*

# *SON EXCELLENCE MONSIEUR MAHAMADOU ISSOUFOU*

# *PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU NIGER,*

# *CHEF DE L'ETAT*

# *DEVANT LA SOIXANTE SIXIEME SESSION DE L'ASSEMBLEE*

# *DE L'ONU*

*NEW YORK, LE 23 SEPTEMBRE 2011*

**MONSIEUR LE PRESIDENT,**

**EXCELLENCES MESSIEURS LES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT**

**HONORABLES CHEFS DE DELEGATIONS,**

**MESDAMES, MESSIEURS,**

« Ils briseront leurs épées pour en faire des socs, et leurs lances pour en faire des serpes. On ne lèvera plus l'épée nation contre nation, on n'apprendra plus à faire la guerre. ». Loin de cette prophétie d'Isäe, l'humanité continue à faire face à de graves défis, en ce moment où, Monsieur le Président, son Excellence Monsieur Joseph Deiss vous passe le témoin, après avoir brillamment présidé la précédente Assemblée Générale. Je ne doute pas que votre élection, à la présidence de la présente soixante-sixième session, offre à notre Assemblée des atouts forts, renforcés notamment par votre connaissance et votre parfaite maîtrise des réalités internationales pour avoir été, entre autres, Représentant Permanent de votre pays, le Qatar, auprès des Nations Unies et pour avoir siégé au Conseil de sécurité en qualité de membre non permanent.

**Monsieur le Président,**

Vous avez bien voulu placer votre mandat sous le thème de la médiation dans le règlement pacifique des différends. Sous l'impulsion du Secrétaire Général Ban Ki Moon, des efforts soutenus ont été déployés dans ce sens. Je voudrais, ici, lui rendre hommage pour le travail accompli au cours de son premier mandat et le féliciter pour sa réélection, le 21 Juin dernier, à la tête de notre organisation. Permettez- moi également de lui témoigner, à nouveau, toute notre reconnaissance pour l'accompagnement assidu de l'organisation durant les crises multiformes qu'a connues mon pays, le Niger, ces dernières années. De manière générale, nous avons relevé son engagement envers les préoccupations du continent Africain et souhaitons que son nouveau mandat lui permette de poursuivre sur la même voie.

**Monsieur le Président,**

Le choix du thème de la présente session prouve bien que la prophétie d'Isäe, dont le verset est justement gravé devant la façade du bâtiment des Nations- Unies, tarde à devenir réalité. En effet, la situation internationale est encore et toujours caractérisée par de graves tensions. Pourtant, on aurait pu penser que la fin de la guerre froide ouvrirait la voie à une ère de paix totale et durable dans le monde. Malheureusement, faute de n'avoir pas pu, ou peut être même voulu, attaquer le mal à sa racine, l'espoir d'un monde sans conflits s'éloigne, comme la ligne de l'horizon, chaque fois qu'on s'en approche.

**Monsieur le Président,**

La racine du mal, c'est la mauvaise gouvernance politique et économique. Les promesses de liberté, d'égalité, de justice, d'état de droit, de solidarité, faites aux peuples, aussi bien au niveau mondial qu'au niveau des nations, ne sont pas toujours tenues. Le déficit de régulation au niveau de l'économie mondiale, la domination du capital financier, y compris sur l'économie réelle, l'échange inégal, l'accroissement des inégalités entre et à l'intérieur des nations, constituent autant

de facteurs de désordre, de crises et de conflits qui perturbent la paix mondiale. Du reste un monde où vivent plusieurs milliards de pauvres peut-il être en paix ? Qu'a-t-il à perdre ce milliard d'êtres humains qui a faim ? Les Somaliens qui connaissent, en ce moment, les affres de la faim ou les habitants du Sahel qui y sont confrontés de manière récurrente peuvent-ils considérer qu'ils vivent dans un monde juste et humain ? L'extrême pauvreté peut-elle cohabiter pacifiquement avec l'extrême richesse ? Aujourd'hui, 1210 personnes, soit 17 pour cent millions de la population, disposent à elles seules d'un revenu de 4500 milliards de dollars, soit 8% du PIB mondial, alors que le revenu des 20% des personnes les plus pauvres n'en représente que 1,5% et celui des 2,5 milliards de pauvres vivant avec moins de deux (2) dollars par jour (40% de la population mondial) n' en représente que 5%. Donc un millier de personnes a un revenu une fois et demie supérieur à celui de 2,5 milliards de personnes vivant avec moins de deux (2) dollars par jour. Une telle situation, en plus d'être moralement choquante, est économiquement inefficace car elle bride la croissance économique. Par ailleurs, la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel, à partir du début des années 80, constitue une illustration parfaite de la mauvaise gouvernance économique mondiale dans la mesure où ce modèle économique avait réduit la demande dans les pays où ils ont été appliqués, dans un contexte de crise de sous-consommation tout en faisant la promotion d'une libéralisation et d'une privation anarchiques. Les libéralisations prônées ne concernent d'ailleurs que les secteurs où les pays faibles n'ont pas d'avantages comparatifs. Ces libéralisations comme on le sait ne concernent pas, par exemple le marché du travail ou celui des produits agricoles. Mon pays, le Niger, a beaucoup souffert de ces politiques. Le FMI et de la Banque mondiale ont d'ailleurs fait leur autocritique et ont clairement reconnu l'échec des dits programmes. Le Secrétaire Général de la CNUCED a aussi déclaré, récemment, que le nombre de pays très pauvres a doublé ces quarante dernières années et que le nombre de pauvres a suivi la même évolution en seulement trente (30) ans avant de conclure que les modèles de développement appliqués aux pays pauvres a échoué. En fin, la promesse faite par les pays riches, depuis les années 70, de porter à 0,7% de leur PIB le niveau de l'aide publique au développement, n'a pas été tenue. Si l'on ajoute à cela, les crises récentes des institutions bancaires et des dettes souveraines ainsi que l'insuffisance des investissements directs étrangers en Afrique où existe une grande marge de croissance économique, on comprend dès lors l'insuffisance de la croissance économique mondiale globale notamment l'essoufflement de la croissance économique dans les pays riches. L'élasticité et la résilience économiques nécessaires pour faire face aux crises n'augmenteront qu'avec le développement des pays du sud. L'équilibre du monde dépend du développement équilibré de toutes ses régions. En particulier la création d'une classe moyenne puissante dans toutes les régions du monde renforcera la croissance économique, la stabilité et la paix.

**Monsieur le Président,**

Le Moyen-Orient constitue, depuis plus de soixante ans, une des régions les plus chaudes de notre planète. Nous avons beaucoup espéré de la reprise, le 09 Mai 2010, des pourparlers indirects entre Israéliens et Palestiniens, avec la médiation des Etats-Unis. Le lancement de négociations bilatérales directes représentait un réel espoir d'aboutir à une paix globale basée sur une solution à deux Etats, avec un Etat Palestinien indépendant et viable, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité avec Israël et les pays voisins.

L'échec de ces discussions a certainement amené l'Autorité Palestinienne à entreprendre des démarches en vue de la reconnaissance de l'Etat de la Palestine sur la base des

frontières de 1967 d'une part, et son admission comme membre à part entière des Nations Unies d'autre part. C'est l'occasion, pour notre organisation, de prendre une décision hardie en vue de régler définitivement le problème israélo- palestinien, règlement sans lequel le « printemps arabe » ne suffira pas à garantir la paix et la sécurité pour tous au Moyen-Orient. En effet, l'échec des démocraties dans le règlement de cette vielle crise renforcera inévitablement le terrorisme et effacera rapidement les acquis démocratique du « printemps ».

Mon pays, un des 122 Etats membres de l'ONU ayant déjà reconnu l'Etat de Palestine, apporte son soutien à la demande de statut d'Etat membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies, introduite à l'occasion de la présente 66ème session de l'Assemblée Générale.

**Monsieur le Président,**

Le dixième anniversaire des attaques terroristes contre les Etats-Unis, commémoré le 11 Septembre dernier et le récent attentat suicide contre le siège des Nations Unies à Abuja au Nigéria prouvent qu'aucune région du monde n'est épargnée par le terrorisme.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté tous les actes de terrorisme, quels qu'en soient les motifs, où qu'ils soient commis et quels qu'en soient les auteurs, en tant qu'ils constituent l'une des plus graves menaces contre la paix et la sécurité.

Le terrorisme, vous le savez bien, s'en prend aux valeurs qui constituent l'essence même de la Charte des Nations Unies : respect des droits humains, primauté du droit, règles de la guerre qui protègent les civils, tolérance et entre les peuples et les nations, règlement pacifique des conflits.

Au Niger, nous faisons face à cette menace à nos frontières Nord avec l'Algérie, Ouest avec le Mali et sud avec le Nigéria. C'est le lieu d'avoir une pensée pour les otages Français, enlevés le 16 Septembre 2010, à Arlit, il y a de cela un an. Permettez-moi également de saluer la mémoire des deux jeunes Français enlevés, à Niamey, en Janvier 2011 et qui avaient malheureusement trouvé la mort au cours de l'opération organisée pour leur libération. Je voudrais également rendre un hommage mérité aux Forces de Défense et de Sécurité Nigériennes dont certains éléments ont payé de leur vie leur engagement à protéger notre pays contre le terrorisme. A cette menace vient s'ajouter, comme on le sait, celle des organisations criminelles de trafics des armes, de drogue, de trafics humains etc…..Toutes ces menaces sont aujourd'hui amplifiées par la crise libyenne. En effet, des dépôts d'armes ont été pillés en Libye. Ces armes sont aujourd'hui disséminées dans toute la zone sahélo-saharienne avec le risque d'échouer entre des mains terroristes. Tenant compte du caractère régional des menaces, le Niger est déterminé à mutualiser ses efforts avec ceux des autres pays, notamment de la sous-région, afin de faire face à la situation.

Les risques de déstabilisation de toute la sous-région, dont certains des pays connaissent des rébellions récurrentes, ne devant pas être sous-estimés, nous souhaitons une sortie rapide de la crise qui a, sur le Niger, des conséquences, non seulement sécuritaires mais aussi économiques et sociales avec respectivement l'arrêt de la construction d'infrastructures routières sur financement libyen au Niger, le rapatriement de Libye de plus de deux cents dix milles migrants Nigériens ainsi que l'arrivée de refugiés libyens, de plus en plus nombreux, fuyant la guerre. Pays

démocratique et d'état de droit le Niger traitera ces refugiés conformément à ses lois et aux lois internationales. Jusqu'ici, notre pays, avec des moyens très limités, supporte seul ce terrible fardeau. Notre pays doit donc être soutenu et aidé par la communauté internationale au double plan sécuritaire et économique, projeté qu'il est en 1ère ligne dans la lutte contre le terrorisme. Le Niger souhaite aussi un retour rapide à la paix et à la stabilité dans ce pays frère ainsi que la réconciliation entre Libyens. La situation nous préoccupe d'ailleurs d'autant plus que les institutions démocratiques que nos pays s'efforcent de mettre en place sont encore fragiles. La situation nous préoccupe d'autant plus que la pauvreté qui y règne constitue un terreau fertile sur lequel le terrorisme peut prospérer. Aussi, mon pays, le Niger, estime-t-il, qu'au delà des solutions sécuritaires immédiates, la consolidation des institutions démocratiques et le développement économique et social constituent les seuls moyens d'endiguer le terrorisme et d'assurer la paix. Les valeurs démocratiques sont universelles. La preuve est désormais faite qu'il n'y a pas de déterminisme climatique qui vouerait les pays chauds au despotisme et les pays tempérés à la démocratie. Pour l'avoir compris, le monde vient de réaliser un pas de géant qui convainc même ceux qui pourraient penser que la lutte menée actuellement pour la démocratie ne serait qu' une nouvelle version de la « mission civilisatrice » qui a servi de justification à la colonisation mise en place, au siècle dernier, grâce à l'alliance du sabre et du goupillon.

**Monsieur le Président,**

Je voudrais dire, en tant que musulman, que le terrorisme n'a rien à voir avec l'islam. L'Islam a toujours mis l'accent sur la fraternité et la justice. Il a toujours affirmé, avec force, l'unité ontologique de tous les êtres humains ainsi que leur égalité quelle que soit leur naissance. Ainsi, proclame-t-il que« les hommes sont égaux entre eux comme les dents du peigne du tisserand …. ». L Islam est aussi une religion de tolérance. « ….Je n'adore point ce que vous adorez. Pas plus que vous n'adorez ce que j'adore. Je n'ai jamais adoré ce que vous adorez. Et vous n'avez jamais adoré ce que j'adore. Vous avez votre religion et moi j'ai la mienne. ». Telles sont les paroles divines, pleines de tolérance, tirées d'une sourate du coran. Par conséquent, le terrorisme n'a rien à voir avec l'Islam vrai qui se définit comme la religion du juste milieu et la lutte contre le terrorisme ne doit pas être perçue comme un affrontement confessionnel, comme un choc entre deux civilisations, comme une lutte entre la civilisation judéo-chrétienne et la civilisation musulmane, comme un combat à mort entre l'occident chrétien et l'orient musulman. Le monde ne doit pas retourner aux moyenâgeuses guerres de religions. Au contraire, il doit avoir l'intelligence de faire une synthèse des valeurs des deux civilisations qui sont, au fond, toutes les deux, issues du même foyer, le Moyen-Orient.

**Monsieur le Président,**

Le changement climatique constitue un autre défi auquel le monde est confronté. Les gaz à effet de serre en constituent une des causes. Les pays pauvres les moins avancés, dont le Niger fait malheureusement partie, n'émettent que 1% de ces gaz. Au Niger, nous subissons les conséquences du changement climatique de manière récurrente. En effet, notre peuple tire principalement ses moyens de subsistance de l'agriculture et de l'élevage. Ces deux secteurs, dont vivent les couches les plus pauvres notamment les femmes et les enfants, sont très vulnérables au changement climatique. Les sécheresses et inondations qu'a connues le Niger au cours des dix(10) dernières années témoignent si besoin en était de la tendance à l'augmentation de fréquences des phénomènes climatiques extrêmes. Face à cette situation, nous avons décidé de mettre en œuvre

l'initiative « 3N », les « Nigériens Nourrissent les Nigériens ». Convaincus qu'il n'y a pas de fatalité que la sécheresse se transforme en famine, nous avons décidé d'augmenter les rendements des cultures pluviales, de promouvoir l'irrigation, de moderniser l'élevage et de mettre en œuvre une politique hardie de protection de l'environnement. Sachant d'ores et déjà que la présente campagne agricole va être très fortement déficitaire, nous avons décidé de mettre en œuvre un programme d'irrigation d'urgence, de reconstituer nos stocks de sécurité alimentaire et d'alerter la communauté internationale. Je voudrais, du haut de cette tribune, renouveler, à cette dernière, notre appel en vue d'aider le Niger qui, en plus des menaces amplifiées par la crise libyenne, menaces terroristes, menaces des organisations criminelles de tout genre, doit faire face à une insécurité alimentaire sévère.

**Monsieur le Président**,

Le drame des sécheresses récurrentes que vit le Niger justifie à lui seul notre décision de restructurer notre économie. Notre pays dispose d'importantes ressources du sous-sol : uranium, or, charbon, ciment, déjà en exploitation et pétrole dont le premier baril sera produit avant la fin de l'année. Alors qu'elle est cause de malédiction ailleurs, l'exploitation de ces ressources se fera au seul profit du peuple Nigérien. Notre adhésion à L'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) confirme notre volonté d'en investir les recettes au seul profit du peuple Nigérien, notamment dans l'agriculture et l'élevage, dans les infrastructures énergétiques et de transport, dans l'éducation, la santé et l'accès à l'eau. La relance de l'économie qui en résultera nous permettra de créer plusieurs dizaines de milliers d'emplois notamment en faveur des jeunes. Le Niger encourage l'investissement privé notamment les investissements directs étrangers. En plus de la sécurité juridique que nous leur offrons, à travers la promotion de l'état de droit, nous venons d'adopter une loi encadrant le partenariat public privé dans une perspective de mobilisation rapide des financements.

**Monsieur le Président**,

Nous avons le devoir de créer un monde plus juste et plus humain. Pour réaliser ce noble objectif, il va falloir asseoir notamment une nouvelle gouvernance mondiale. Celle-ci nécessitera une réforme en profondeur des institutions internationales, de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en passant par le Fonds monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale(BM). La démocratisation de ces institutions constitue un impératif incontournable, une condition sine qua non de la paix et de la stabilité dans le monde. En effet pour que des décisions soient acceptées et mises en œuvre par tous, il faut qu'elles aient été prises de manière concertée, de manière participative. Permettez-moi, Monsieur le Président de m'appesantir sur notre grande Organisation.

Les Nations-Unies constituent à la fois un espace de dialogue politique permanent entre les Etats que nous représentons, et un lieu d'expression de la solidarité nécessaire entre nos peuples. J'y ajoute aussi que c'est le cadre de cristallisation de toutes nos espérances. C'est pour toutes ces raisons que la réforme de notre organisation commune doit être accélérée. L'Afrique a, sur cette réforme, une position commune à laquelle mon pays adhère. Nous sommes convaincus, au regard de son mandat universel pour traiter des questions majeures comme la paix, la sécurité, le développement et les droits humains, que l'Organisation des Nations Unies doit être juste, représentative et démocratique. Nous sommes convaincus de la nécessité d'une revitalisation

continue de l'Assemblée Générale, ce cadre commun auquel nous restons tous attachés. Nous ne doutons pas, Monsieur le Président, que vous feriez progresser ce processus de démocratisation des Nations Unies. Il en est de même de la réforme du Conseil de Sécurité qui se fait attendre et que l'Afrique, à travers ses représentants, notamment son comité des dix, a toujours appelé de ses vœux.

**Monsieur le Président,**

Je voudrais, avant de terminer mon propos, revenir sur le thème de la médiation pour affirmer qu'aussi bien nos pays que les Nations Unies gagneraient en effectivité dans la gestion des questions de paix, de sécurité et de développement si elles sont résolues par la médiation

Dès lors, l'importance du rôle de la médiation dans le règlement des différends ne saurait être éludée. I l s'agit en fait d'un instrument privilégié de règlement pacifique des conflits que la charte elle-même, à travers son article 33, recommande aux Etats.

Au Niger, nous avons bénéficié de la médiation de L'ONU, de l'Union Africaine, de la CEDEAO, lors de la récente crise politique et institutionnelle qu'a connue notre pays. Il peut arriver que la médiation s'avère fastidieuse, mais au bout du compte elle peut se révéler fructueuse. Nous souscrivons à cet égard à toute démarche tendant à la recherche de la paix par la médiation, cela aussi bien pour les conflits ouverts que les conflits potentiels. Nous estimons également que la prise en compte de cette question dans les activités du département des Affaires politiques des Nations Unies constitue une avancée positive à encourager.

**J E VOUS REMERCIE**